

## L'OP lait Eureden demande à Even une rémunération équitable

### LAIT

« Face à une situation de blocage, c'est la justice qui va arbitrer une situation jugée inéquitable », écrit la coopérative Eureden dans un mémo. Et d'expliquer : « L'organisation de producteurs de lait Eureden est associé coopérateur de premier plan de la coopérative Even. Elle lui fournit près de 30 % de ses volumes.

Depuis plusieurs années, elle constate non seulement un déséquilibre de traitement entre ses apporteurs de lait mais également une aggravation de la situation. Cette situation jugée inéquitable la contraint à assigner Even en justice pour rétablir l'équité entre les coopérateurs.

Eureden a établi que ses

producteurs perçoivent, depuis plusieurs années, une rémunération inférieure aux producteurs d'Even représentant un manque à gagner estimé à 2 millions d'euros par an. Il apparaît, après analyse juridique, que la différence de rémunération des producteurs fournissant du lait à Even se matérialise par un non-respect du droit à ristourne tel que prévu par le droit coopératif pour tout associé coopérateur.

Des tentatives de dialogue et de médiation infructueuses aboutissent aujourd'hui à une situation de blocage et à cette nécessité de recourir à l'arbitrage externe d'une autorité judiciaire compétente. Des adhérents qui, chaque jour, produisent du lait breton et respectent le même cahier des charges doivent

bénéficier du même traitement. Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures ! Avec le soutien de ses producteurs, Eureden demande juste la bonne application du droit coopératif et la rémunération du travail bien fait, qui contribue à la bonne vitalité des acteurs.

Indiquant défendre l'intérêt exclusif de ses producteurs de lait, Eureden précise qu'il reversera l'intégralité des dédommagements à ses producteurs de lait lésés et annonce rester ouvert à toute discussion constructive avec la coopérative Even.

Le contexte de déprise laitière rend plus que jamais cruciale la pérennisation des exploitations des producteurs de lait et la nécessité de permettre à de nouvelles générations de s'installer ».